



**Comité de la sécurité alimentaire mondiale
Trente-et-unième session, 23-26 mai 2005**

**Événement spécial :
Incidence des conflits et de la gouvernance sur la sécurité alimentaire et rôle et
adaptation de la FAO à l'appui de la concrétisation des Objectifs du Millénaire
pour le développement**

Conflits et développement: un défi pour la réalisation des Objectifs du Millénaire

Document d'information

*Domaine prioritaire pour une action interdisciplinaire : Prévention, atténuation des catastrophes
et plans d'intervention, secours et redressement après une situation de crise (DPAI-REHAB)*

Conflits et développement: un défi pour la réalisation des Objectifs du Millénaire

Le maintien de la paix et de la stabilité dans chaque pays est une condition indispensable pour parvenir à une sécurité alimentaire durable.

Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, 1996

I. Introduction

1. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, il faut que les gouvernements nationaux les intègrent dans leurs stratégies, plans et programmes de développement, que les ressources nécessaires, tant nationales qu'extérieures, soient débloquées, mais également que la paix et la stabilité prévalent à l'échelle globale.

2. Les conflits armés ont des répercussions aussi bien au niveau des moyens d'existence des particuliers que de l'économie, dans son ensemble. Ils sont synonymes d'insécurité alimentaire et entravent l'exécution des services sociaux. Ils intensifient la pauvreté et la faim; privent les enfants d'école; alourdissent le fardeau des responsabilités et la charge de travail des femmes; augmentent la mortalité infantile et maternelle; contribuent à la propagation du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies et alourdissent les mesures prophylactiques et curatives; sont préjudiciables à l'environnement, restreignent l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement et forcent les personnes déplacées à vivre dans des abris insalubres et surpeuplés; ils minent la gouvernance, épuisent les ressources nationales et creusent la dette nationale, entravant ainsi les efforts déployés en vue d'atteindre les huit Objectifs du Millénaire pour le développement.

3. En conséquence, sans prévention et résolution des conflits violents, il n'est pas possible d'atteindre les Objectifs du Millénaire, en particulier l'Objectif 1 de *réduire l'extrême pauvreté et la faim* et l'Objectif 7 d'*assurer un environnement durable*, relevant du mandat de la FAO. La question, qui avait déjà été soulevée lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, est reprise dans deux des sept engagements de la Déclaration de Rome, adoptée à cette occasion. À la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2001), le Secrétaire général a exhorté les organes directeurs des institutions spécialisés « à examiner quelle serait la manière la plus efficace d'intégrer la prévention des conflits dans les différentes activités relevant de leurs mandats respectifs »¹.

4. Les conflits armés non seulement représentent une sérieuse entrave au développement, mais ils témoignent également d'un échec dans ce domaine. Le présent document fait état de la corrélation entre conflits et développement, en accordant une attention particulière à la sécurité alimentaire. Il fait la synthèse des activités mises en œuvre par la FAO en matière de prévention et d'atténuation des effets des conflits, en vue d'orienter les actions susceptibles d'être entreprises et de susciter d'éventuels partenariats avec des institutions concernées.

¹ Prévention des conflits armés. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, Point 10 de l'ordre du jour, Rapport A/55/985/ - S/2001/574.

II. Conséquences des conflits armés

5. Les conflits armés peuvent considérablement freiner le développement d'un pays, en particulier dans le cas des pays à faibles revenus. Leurs effets se font ressentir aussi bien à l'échelle locale que nationale. Ils entravent la production agricole, menacent les infrastructures sociales, économiques et matérielles, sont un ferment d'insécurité et entraînent des migrations à grande échelle. Les denrées alimentaires, qui se raréfient, sont utilisées comme arme stratégique par les parties en conflit, plaçant les civils dans des situations de famine.

6. En règle générale, les conflits ouverts éclatent après plusieurs mois, voire plusieurs années de conflits larvés, pendant lesquels l'instabilité grandissante, associée à la détérioration du climat politique, économique et social ont eu des répercussions désastreuses sur les denrées alimentaires et sur la situation alimentaire des populations. Les magasins d'alimentation sont pillés ou brûlés, le bétail est abattu, les équipements détruits et l'accès aux terres et aux autres ressources naturelles devient impossible en raison des mauvaises conditions de sécurité ou de la présence de mines antipersonnelles. Il y a perturbation des voies d'accès aux marchés et des débouchés commerciaux, ce qui entrave la création de revenus et l'approvisionnement en produits de base, notamment des denrées alimentaires. Les possibilités d'emploi et les flux de fonds rapatriés sont gravement compromis. Les prix augmentent et les particuliers sont contraints de vendre leurs biens, ce qui aggrave la pauvreté. Selon des études effectuées dans plusieurs pays, aux lendemains de conflits armés de longue durée², les revenus sont en moyenne inférieurs de 15 pour cent à leur niveau initial, ce qui signifie que la part de la population vivant dans une pauvreté absolue augmente de 30 pour cent.

7. La violence généralisée, notamment lorsqu'elle dure de nombreuses années, peut entraîner le déplacement massif de la majeure partie d'une population. Selon les estimations, en 2004, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays était de 25 millions (dont 6 millions au Soudan, 3,4 millions en Colombie, 2,3 millions en République démocratique du Congo, 2 millions en Ouganda et 1 million en Iraq)³. Les populations sont déracinées, coupées de leur environnement traditionnel. Elles perdent l'accès à leurs moyens d'existence, notamment aux ressources naturelles et sont coupées de leur réseau social, pour se trouver plongées dans un environnement inconnu, où elles ne sont pas toujours accueillies d'un bon œil par la population hôte. Immanquablement, les plus touchés sont les femmes et les enfants, ainsi que les minorités ethniques et politiques.

8. Les services sociaux, en particulier les écoles et les installations sanitaires, sont perturbés ou cessent d'être utilisés. Les populations pâtissent de mauvaises conditions de logement et évoluent dans des conditions environnementales douteuses. L'alimentation n'est pas adéquate et les populations sont sujettes aux maladies. Tout est réuni pour créer un terrain propice aux maladies contagieuses. En conséquence, la mortalité des personnes vulnérables (en particulier des enfants) augmente, ce qui mine la capacité de résistance des foyers.

9. Les familles sont dispersées et certains perdent la vie. En outre, les conflits, la violence et l'insécurité provoquent généralement l'apparition de handicaps physiques et de traumatismes psychologiques généralisés, qui ont de graves répercussions sur les capacités des personnes à assumer le rôle de soutien de famille et sur les capacités des foyers à récupérer. En conséquence,

² Briser l'engrenage du conflit : guerre civile et politique de développement– Paul Collier *et al.* – Rapport de recherche sur les politiques de la Banque mondiale 26121 (2003).

³ Déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays– Aperçu mondial des tendances et des évolutions 2004 - Global IDP Project <http://www.idpproject.org>.

les activités de production et de reproduction sont atteintes, ce qui entraîne plusieurs problèmes : pénuries alimentaires, absence de revenus, insuffisance des soins aux enfants, mauvaises conditions de vie, difficultés d'accès aux soins médicaux et à l'éducation de base. Associées à des apports alimentaires insuffisants ou non sains, les maladies se traduisent par une augmentation de la malnutrition. Les réseaux traditionnels de solidarité et de parenté sont soit directement perturbés par le conflit, soit incapables de faire face aux problèmes, en raison de leur ampleur.

10. Lorsqu'ils sont de longue durée, les conflits violents ont un impact sur la manière de gérer les ressources naturelles. Ces modifications peuvent avoir des répercussions tant positives que négatives. Les stratégies mises en œuvre pour faire face au problème peuvent donner lieu à une exploitation non durable des ressources, qui, à son tour, se solde par la dégradation des forêts et des terrains de parcours. Mais les urgences complexes peuvent également entraîner un certain degré d'adaptation et l'émergence de nouveaux systèmes sociaux et de nouveaux systèmes de production. Ainsi, l'expansion récente de la production de manioc en Afrique peut s'expliquer, dans certaines régions, par la nécessité de garantir la sécurité alimentaire dans des conditions de très grande insécurité. Le fait de quitter des régions où règne l'insécurité alimentaire peut en réalité accélérer la transition vers un développement plus durable.

11. L'impact des conflits armés se fait sentir au-delà de la zone de conflit. Ces conflits accaparent les ressources allouées aux programmes nationaux de développement et affaiblissent les capacités des gouvernements, ce qui a une incidence indirecte sur les services fournis à l'ensemble de la population. En général, les conséquences des conflits se font ressentir dans les pays voisins, qui font face à l'afflux de réfugiés, avec toutes ses conséquences, à l'augmentation des dépenses militaires et à l'impact sur l'économie régionale. Synonymes de déplacements de population, de viols ou de sexe commercial, les conflits armés contribuent à la propagation du VIH/SIDA. Enfin, les conflits armés donnent naissance à des territoires situés hors du contrôle de tout gouvernement reconnu, qui sont souvent utilisés pour produire et transporter de la drogue (95 pour cent de la production mondiale de drogues dures provient de pays en proie à des guerres civiles et les principales voies d'approvisionnement passent par des territoires en conflit) ou comme base pour des combattants⁴.

12. L'impact des conflits armés perdure bien après la fin du conflit. Les coûts économiques et sociaux des conflits armés (dépenses militaires élevées, fuite des capitaux, hausse des taux de mortalité et de morbidité, conséquences des incapacités pour les foyers, les communautés et les pays) se font ressentir pendant des années. En général, les politiques économiques, les institutions démocratiques ou la liberté politique subissent le contrecoup des conflits.

III. Comprendre les causes des conflits

13. Souvent, les conflits violents se déclarent dans les régions les moins développées du globe (zones montagneuses, par exemple), qui sont difficiles d'accès, marginalisées d'un point de vue économique, réduites à l'impuissance politique, isolées culturellement et exclues socialement des processus nationaux et régionaux de développement. De plus en plus, les conflits se concentrent dans un nombre relativement faible de pays en développement. Plus d'un milliard de personnes vivent dans des pays à faibles revenus, qui ne sont pas à même de maintenir les politiques, la gouvernance et les institutions nécessaires à la croissance et à la diversification dont ils ont besoin

⁴ - idem -

pour ne plus être dépendants des produits de base. Dans ces pays, les risques de conflits armés augmentent à mesure que l'économie périclité.

14. Comme elles sont relativement difficiles d'accès, les zones de conflit abritent souvent des minorités ethniques et des populations autochtones qui ont été tenues à l'écart des principales activités de développement et qui figurent parmi les plus pauvres du monde. Les différences ethniques, en tant que telles, n'engendrent ni conflits ni violence⁵. Certes, les contentieux s'articulent souvent autour des divisions ethniques et religieuses, mais les risques qu'ils dégènèrent en violence sont nettement plus élevés dans les pays à faibles revenus, à revenus en perte de vitesse ou caractérisés par une mauvaise gouvernance.

15. Souvent, les populations appauvries se disputent de rares ressources naturelles et sont confrontées aux inégalités sociales et à la marginalisation politique. Plus elles sont pauvres, plus elles sont désespérées et moins elles ont à perdre. Parfois, le fait de participer activement à des conflits armés permet de garantir des moyens d'existence aux personnes et à leurs familles.

16. Dans bien des cas, la terre et d'autres ressources naturelles sont l'enjeu des conflits. La lutte pour des ressources raréfiées, notamment les terres arables et l'eau, peut être déclenchée par la dégradation et l'épuisement des ressources naturelles, l'inégalité de la répartition et la pression démographique. Les tensions créées par un accès inéquitable et non sécurisé aux terres et aux autres ressources naturelles alimentent souvent les conflits civils.

17. L'accès des pauvres aux ressources naturelles indispensables à leur survie peut également être entravé par des politiques de conservation ou par l'allocation de concessions à des compagnies privées extérieures. En effet, un développement économique mal conçu peut être cause de conflits violents, lorsque de précieuses ressources (forêts, minerais et eau) sont exploitées par des entités extérieures, sans contrepartie ou compensation adéquate pour les populations locales. Déjà précaires, les moyens d'existence de ces dernières peuvent encore se dégrader lorsque des barrages ou des mines sont responsables de la destruction de leur logement et de leur style de vie ou de l'empoisonnement de leurs champs, et qu'aucune mesure de compensation adéquate n'a été prise. De plus, les projets, programmes ou politiques d'aide sectoriels ou axés sur des cibles trop restreintes peuvent avoir des répercussions négatives sur les rapports, souvent complexes, qu'entretiennent les populations entre elles. L'aggravation de la pauvreté, les migrations, l'accroissement des fractures sociales, l'affaiblissement des institutions, l'épuisement des ressources environnementales et l'insécurité alimentaire qui en découle représentent un véritable terreau pour les conflits armés.

18. Étant donné leur isolement et faute de débouchés concernant les moyens d'existence, ces zones éloignées sont susceptibles de devenir des terrains propices à la production de cultures illicites. Pour les agriculteurs locaux, ces cultures représentent la survie. Lorsque les gouvernements et les organisations internationales tentent d'en empêcher la production, sans proposer d'autres moyens d'existence, fatalement, des conflits se déclarent.

19. Les tensions relatives à l'accès aux terres peuvent également être exacerbées par l'afflux, dans de nouvelles zones d'installation, d'immigrés et de personnes déplacées. L'émigration de personnes à la recherche de meilleures conditions de vie en provenance de zones où règne l'insécurité alimentaire ou de zones en conflits peut ainsi donner naissance, dans les zones d'installation, à des conflits liés à la terre et à d'autres ressources.

⁵ En effet, les sociétés composées d'un mélange très diversifiés de groupes ethniques et religieux sont en règle générale plus sûres que des sociétés plus homogènes.

20. L'accès à l'eau est une source majeure de conflit à l'échelle nationale et internationale. Or ce problème se fera encore plus aigu au cours des années à venir, en particulier dans les zones arides et semi-arides. La lutte pour l'eau, à l'aval comme à l'amont, peut dégénérer en conflit. D'ailleurs, ce type de conflit existe déjà. La plupart des grands fleuves du monde traversent au moins deux pays. En 1995, les litiges liés à l'eau ont été à l'origine de 14 conflits internationaux.

21. Ainsi, les zones frontalières sont particulièrement exposées aux conflits, car les troubles et l'instabilité dans un pays peuvent s'étendre à un autre. Or ces zones sont des théâtres d'opération naturels pour des conflits transfrontaliers. Le cas échéant, les populations locales deviennent des hôtes impuissants, voire sont impliquées malgré elles dans le conflit.

22. Tout indique que le phénomène est particulièrement complexe. Si l'on ne saisit pas bien l'importance de tous ces facteurs et leurs impacts et si aucune corrélation n'est établie entre ces facteurs et les analyses spécifiques des moyens d'existence locaux, alors les programmes et les projets de développement ne seront pas en mesure de prévenir les conflits violents et risquent même d'aggraver les problèmes sous-jacents.

IV. Rôle de la FAO dans la résolution et l'atténuation des effets des conflits

A. Prévention des conflits et promotion de la paix

Il est presque universellement reconnu qu'il vaut mieux prévenir que guérir et que les stratégies de prévention doivent s'attaquer aux racines du mal et non seulement aux actes de violence qui en sont les symptômes.

Source: Nous, les peuples – le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle (« Rapport du Millénaire »)

23. Plusieurs activités entreprises par la FAO sont liées, implicitement ou explicitement, à la prévention des conflits. La clarification des accords fonciers et les mesures entraînant un renforcement du rôle des communautés dans la gestion des ressources naturelles, ainsi que les accords relatifs au partage des ressources hydriques internationales et des droits de pêche, sont autant de mesures qui contribuent à apaiser les tensions entre les pays et à l'échelle internationale.

24. L'agriculture et le développement rural durables sont non seulement tributaires, mais également acteurs de la promotion d'un environnement pacifique et stable, au sein duquel sont créés des débouchés permettant un accès plus équitable aux ressources matérielles, naturelles, financières et institutionnelles, à l'appui des moyens d'existence durables. La diversification de ces derniers grâce aux revenus hors exploitation jouera un rôle de premier plan dans l'élimination des disparités et l'apaisement des tensions. L'initiative Agriculture et développement rural durables, appuyée par la FAO mais pilotée par la société civile, qui préconise une agriculture durable à l'appui de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement, devrait ainsi jouer un rôle décisif dans la prévention des conflits armés.

25. La FAO héberge également le Secrétariat du Partenariat international pour le développement durable des régions de montagne, alliance internationale d'institutions des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et de grands groupes, dont elle est également membre. Il a été démontré que les communautés montagnardes figurent parmi les plus pauvres du

monde et les plus exposées à la faim. Consciente qu'un nombre élevé de conflits se déclarent dans des zones montagneuses⁶ et qu'ils ont des répercussions négatives sur les populations et les environnements de montagne, la FAO a choisi pour thème de la Journée mondiale de la montagne 2004 (ONU) « *La paix, clé de la mise en valeur durable des montagnes* » et se charge de la coordination mondiale de cette Journée.

26. La prévention durable et à long terme des conflits armés est également étroitement liée au renforcement du respect des droits de l'homme. Il a été signalé à maintes reprises que lorsque la faim et la pauvreté frappaient un nombre trop important de personnes privées de débouchés ou d'espoir, elles étaient susceptibles d'engendrer des troubles sociaux et des conflits. En conséquence, il est normal de faire valoir le droit à l'alimentation comme outil de prévention des conflits. Les Membres de la FAO ont récemment approuvé les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale⁷. Les Membres pourront s'appuyer sur cet outil axé sur les droits de l'homme pour mettre au point des stratégies, politiques, activités et programmes adéquats.

27. Les activités mises en œuvre par la FAO dans le domaine des conflits s'articulent à plusieurs niveaux: à l'échelle régionale, l'Organisation a aidé des organisations économiques régionales à élaborer des stratégies de sécurité alimentaire, de façon à ce qu'elles intègrent, le cas échéant, des propositions spécifiques relatives à la prévention et à la résolution des conflits; à l'échelle nationale, la FAO aide les gouvernements à définir et à appliquer des politiques et des législations relatives à l'accès aux terres et à leur utilisation; enfin, à l'échelle locale, l'Organisation a mis au point un corpus exhaustif de matériel didactique, ayant pour objectif d'aider des groupes diversifiés d'utilisateurs de ressources naturelles à gérer les conflits qui ne manquent pas de voir le jour dans le cadre de la protection, de l'utilisation et du contrôle des ressources naturelles. L'objectif suprême de ces initiatives et instruments est de prévenir les conflits violents.

28. La FAO est convaincue qu'il lui serait possible de renforcer son rôle dans le domaine de la promotion de la paix et de la prévention des conflits violents, en assurant une meilleure intégration et une meilleure corrélation de ces différents outils, en étroite collaboration avec d'autres institutions. Pour ce faire, la stratégie mise en œuvre devrait comporter les éléments suivants:

- *axer les initiatives de développement sur les pays à faibles revenus.* Cet élément est conforme à la politique de la FAO consistant à accorder une aide prioritaire aux pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Une attention particulière sera accordée à la promotion des stratégies de prévention et de planification préalable fondées sur une approche préconisant le droit à l'alimentation dans les *zones à risque* (en particulier les zones pauvres en ressources et celles où prévaut l'insécurité alimentaire), ainsi que dans les *zones frontalières* (dans le cadre d'une approche régionale). Ces stratégies seront fondées sur une bonne compréhension des principaux systèmes axés sur les moyens d'existence (contraintes, débouchés, stratégies de résolution des problèmes) et de leurs interactions, ainsi que sur les intérêts et les préoccupations des principales parties prenantes locales (groupes sociaux, économiques, politiques, etc.). La priorité sera accordée au renforcement des capacités des institutions locales, en vue de fournir et

⁶ Pas moins de 245 millions de personnes vivant dans des zones de montagne rurales de pays en développement et de pays en transition pourraient souffrir de la faim ou être menacées d'en souffrir. FAO, *Vers une analyse des environnements et populations de montagne basée sur le système d'information géographique*, <http://ftp.fao.org/docrep/fao/005/Y4558f/Y4558f00.pdf>.

⁷ http://www.fao.org/righttofood/common/ecg/51596_fr_VGs_french_web.pdf.

protéger des services d'appui aux foyers démunis et de promouvoir la résolution des conflits. Les stratégies locales de protection et de promotion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence (garantie d'une utilisation adéquate, équitable et durable des ressources naturelles, renforcement des capacités de résistance des foyers vulnérables et renforcement des capacités des institutions locales) peuvent constituer le cadre d'intégration nécessaire. Selon la FAO, la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ne peut se faire si ce type de stratégies n'est pas mis en oeuvre.

- *favoriser les actions concertées de la part des institutions nationales et internationales et promouvoir leur appui.* Les activités de mobilisation à l'appui de la prévention et de la résolution des conflits seront rationalisées, afin d'être concentrées sur les Objectifs du Millénaire pour le développement –en particulier, en renforçant la sécurité alimentaire et en luttant contre la faim –, elles viseront les gouvernements, les organisations internationales (en particulier les institutions des Nations Unies), les partenaires bilatéraux et les ONG. La formation mise au point par la FAO dans le domaine de la protection et de la promotion de la nutrition en période de crise et de remise en état permettra de faire une place aux différents volets de l'appui aux moyens d'existence, sans lesquels il ne sera pas possible d'atteindre les Objectifs du Millénaire.
- *faire figurer en bonne place les éléments relatifs aux moyens d'existence*– en accordant une attention particulière à la prévention des conflits violents – *lors de l'élaboration et de l'application des politiques et programmes de développement.* Il faudrait en particulier s'attacher à mettre un frein aux antagonismes liés aux ressources et aux bénéfices associés à l'aide, en favorisant la coopération entre communautés ou groupes rivaux et en contrôlant l'impact des politiques, programmes et projets sur les différentes parties prenantes et sur leurs interactions.

B. Atténuation de l'impact des conflits et rétablissement de la paix

29. Aux lendemains de catastrophes naturelles et de conflits, la FAO aide les populations rurales non seulement à survivre, mais également à se reconstruire, dans l'objectif de protéger et d'améliorer les moyens d'existence des foyers touchés et d'appuyer la transition vers la paix. Si les causes des conflits, les relations et les divisions entre les groupes socioprofessionnels, ainsi que les programmes et les forces des principales parties prenantes ne sont pas bien compris, l'aide aux victimes de conflits, en particulier le secours alimentaire et agricole, risque de privilégier des objectifs à court terme axés sur la survie et ne pourra pas tenir compte des différences d'impact selon les groupes démographiques et apporter un appui adapté à chaque cas. Que ce soit avant ou après un conflit, l'aide peut même, à son insu, exacerber des conflits en accentuant les disparités et en influençant les comportements et les ressources des parties au conflit.

30. Même lorsqu'elle permet d'atteindre les objectifs fixés (par exemple, quand l'aide humanitaire permet de sauver des vies grâce à une aide alimentaire d'urgence ou à des médicaments ou quand l'assistance au développement permet de renforcer les capacités des populations à maintenir une production économique indépendante), l'aide contribue souvent par erreur aux tensions, sources de conflits, et risque d'exacerber, de renforcer et d'alimenter les conflits. Dans la plupart des cas, les répercussions sont aussi bien positives que négatives. C'est pourquoi il convient d'analyser et de concevoir les interventions dans l'objectif d'éviter les impacts négatifs et de favoriser les répercussions positives. Il s'avère également utile de considérer de façon

globale l'ensemble des interventions qui ont un effet non négligeable sur les risques: chaque intervention est au maximum de son efficacité à un moment bien précis et il est donc nécessaire de structurer les interventions en tenant compte de leurs spécificités. Pour ce faire, il convient que les intervenants qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble (notamment les forces de maintien de la paix) collaborent activement.

31. L'évaluation des moyens d'existence vulnérables (faisant intervenir institutions locales, coordonnateurs et membres des communautés) revêt une importance particulière pour une bonne compréhension des contraintes auxquelles les populations font face et des moyens auxquels celles-ci ont recours pour y faire face. La priorité sera accordée au renforcement des capacités de résistance des foyers à risque et des groupes socioprofessionnels et l'accent sera mis sur les interventions susceptibles d'unir les populations en éliminant le fossé qui les sépare. La collaboration interinstitutionnelle entre les intervenants du domaine humanitaire et du domaine du développement et entre les gouvernements et les ONG/OSC représentera une avancée majeure vers une bonne gouvernance.

32. Il est indispensable d'assurer un accès sécurisé aux ressources foncières et naturelles, afin de garantir leur utilisation temporaire ou permanente à des fins de logement et pour des activités agricoles, si l'on veut limiter les risques de conflits supplémentaires ou l'émergence de nouveaux conflits. Souvent, lors de leur retour dans leur zone d'origine, les populations ne sont plus seules à revendiquer des droits sur les ressources naturelles. Or ces litiges doivent être réglés de manière équitable et transparente. Les personnes qui ne peuvent pas réintégrer leur logement doivent être installées ailleurs, de façon à ce que les droits des communautés d'accueil ne soient pas menacés. Ainsi, le fait de trouver des solutions aux problèmes d'accès à la terre représente souvent un investissement avisé, qui permet de prévenir la dégénération des conflits violents ou d'assurer l'intégration durable des groupes déplacés dans les zones de réinstallation.

33. Aborder la période suivant le conflit sous l'angle des droits de l'homme favorisera la protection et le renforcement des moyens d'existence et, en dernier ressort, la promotion d'une culture de la paix et la prévention d'autres conflits. Les Directives volontaires pour le droit à une alimentation adéquate mentionnent expressément les situations de conflit: Les États sont tenus de ne pas entraver les activités (licites) entreprises par des particuliers et des groupes en vue de produire ou de fournir des denrées alimentaires. Ils sont tenus d'empêcher les groupes armés ou autres entités de piller des produits alimentaires et de priver des civils d'accès à la nourriture; ils sont tenus de ne pas entraver l'accès de ces derniers aux cargaisons humanitaires et de favoriser le passage des cargaisons humanitaires et d'en assurer la sécurité; ils doivent fournir un appui aux particuliers et aux groupes qui ne sont pas à même d'assurer leur alimentation et sont tenus de solliciter l'aide de la communauté internationale lorsqu'ils ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations par eux-mêmes.

34. La FAO recommande la mise en place systématique de systèmes intégrés d'information et de contrôle – en établissant, en reliant et en étoffant les systèmes en place – dans les zones exposées aux conflits, afin de pouvoir prendre des décisions avisées et de contrôler les progrès réalisés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire. L'analyse des conflits et les indicateurs y afférents devraient être intégrés dans ces systèmes. Les systèmes de contrôle et d'évaluation devraient être conçus de façon à tenir compte de l'impact des interventions sur les moyens d'existence des groupes bénéficiaires (consommation alimentaire, temps dont disposent les femmes, accès à l'éducation, santé) et sur l'évolution des conflits.

35. Les initiatives de redressement et de remise en état doivent être mises en œuvre en temps opportun et de manière soutenue et être coordonnées, afin d'éviter une reprise du conflit. Il est établi que les dix années de paix qui suivent la fin d'un conflit sont critiques pour le recul durable de celui-ci. Les interventions humanitaires sont bien évidemment prioritaires lors de la phase initiale, l'une des premières actions à entreprendre étant d'aider les États Membres à coordonner les interventions de secours d'urgence et de renforcer les capacités des intervenants humanitaires. De leur côté, les grands programmes d'investissement liés à la révision des politiques gouvernementales et au renforcement des capacités des institutions ont plus de chance d'être couronnés de succès lors de la seconde partie de la décennie. Cependant, à l'heure actuelle, on assiste, pendant la période qui suit directement la fin du conflit, alors que le pays fait les grands titres des médias internationaux, à un flux d'aide massif, qui s'amenuise après deux années. L'aide apportée après le conflit, pendant cette période de dix ans, devrait être non seulement plus importante de par son ampleur, mais elle devrait également être distribuée progressivement. Pour ce faire, il faudrait modifier les habitudes des donateurs, notamment en allongeant, le cas échéant, le laps de temps compris entre l'engagement politique à fournir une aide après le conflit et l'allocation effective des fonds. En abordant le problème sous cet angle, les gouvernements devraient être en mesure, à l'issue de la période de dix ans suivant la fin du conflit, de soutenir la croissance requise pour rendre le pays plus sûr.

V. Conclusion

36. La paix et la prospérité sont non seulement intrinsèquement liées, mais elles sont tributaires l'une de l'autre. La paix favorise les investissements et le développement socio-économique. De leur côté, les conflits anéantissent des vies, éliminent des débouchés et détruisent des environnements. Ils peuvent représenter l'un des pires obstacles au développement durable, puisqu'ils peuvent, en l'espace de quelques jours, voire de quelques heures, détruire ce qui a pris des années à construire. La paix est un bien public, un préalable indispensable aux Objectifs du Millénaire pour le développement. En conséquence, elle doit être considérée comme l'un des objectifs premiers de toutes les nations. Ensemble, les institutions des Nations Unies devraient contribuer activement à la promotion de la paix et de la stabilité dans le monde, car elles sont en mesure de le faire. En effet, lorsque le développement social et économique est une réalité, lorsque prévalent l'égalité et la justice, les pays deviennent plus sûrs. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont l'occasion pour les nations de mettre leurs forces en commun à ces fins. Il ne sera possible de prévenir les conflits violents et de diminuer leurs répercussions, leur incidence, leur sévérité et leur durée, que si les initiatives de développement, accompagnées d'interventions de redressement et de remise en état après le conflit, sont axées sur les pays à faible revenu et sur les populations marginalisées et si les ressources adéquates sont allouées à temps. De façon générale, il convient d'appliquer les mêmes facteurs pour atténuer les répercussions des conflits violents et atteindre l'Objectif 1 de « réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la pauvreté et de la faim ». En conséquence, il est proposé de recourir à des indicateurs de conflit lors du contrôle des progrès réalisés en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire.

37. La FAO n'a pas attendu pour faire face, de façons diverses, à ce défi à l'échelle internationale. En effet, l'Organisation aide les États Membres à tenir compte des besoins des populations vulnérables dans de nombreuses régions géographiques et zones techniques déterminantes pour la paix et la stabilité. Mais la prévention et la résolution des conflits violents se doivent d'être sous-tendues par une stratégie institutionnelle énergique de la part de la FAO, tant au siège qu'à l'échelle régionale et nationale. Il faut agir de manière concertée en vue de faire de la prévention des conflits une partie intégrante des politiques de développement et des programmes dans les zones de tension. Étant donné la nature diversifiée et interdépendante de leurs racines, les

conflits doivent être résolus grâce à des politiques et approches interdépendantes et intégrées. En conséquence, la FAO doit intégrer la prévention et la gestion des conflits dans son cadre stratégique, en vue de définir des synergies et de mieux cibler ses initiatives. Comme la façon d'aborder le problème est la même pour les différentes phases du cycle d'urgence (prévention, préparation, secours, relèvement et remise en état), son intégration dans le programme de terrain de la FAO permettrait d'aider à réduire le décalage, souvent artificiel, entre les différentes phases.

38. Cependant, étant donné les dimensions mondiales des conflits, la prévention ne peut se limiter à des actions locales et nationales. Il convient donc de réviser systématiquement les politiques nationales et globales, afin d'éviter d'aggraver les disparités sociales susceptibles de compromettre les moyens d'existence des foyers vulnérables et d'augmenter les risques de conflit. Il convient également de prendre des mesures nationales et internationales en vue d'atténuer, voire d'éviter les chocs des prix, afin de prévenir les conflits dans les pays qui contribuent déjà à la croissance mondiale.

39. Il est impossible de faire face seul aux défis posés par les conflits. Les gouvernements, les établissements universitaires, les organismes de développement, les partenaires bilatéraux, les ONG, la société civile, le secteur privé et, bien entendu, les communautés, se doivent de travailler ensemble et de coordonner leurs actions sur plusieurs fronts, dans les domaines politique, social et environnemental. Qu'elles soient individuelles ou collectives, les interventions doivent être concertées à tous les échelons, afin de mieux comprendre la dynamique sous-tendant les conflits et de trouver des solutions pour les prévenir et en atténuer les répercussions. La promotion de la paix et de la stabilité sera un progrès décisif en ce qui concerne l'objectif de réduire le nombre de personnes souffrant de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde et de protéger les environnements, au bénéfice de chacun.